Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20261016-1510202606-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN
LE 15 OCTOBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
14	15	15

Date de la Convocation

05 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et quinze-octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Morgane GUÉGOU

Excusée : Hélène NG KON TIA (procuration à Marie Angélique LE JEUNE)

Secrétaire de séance : Christelle EON

Objet : Fixation prix de l'eau pour les chevaux

Madame la maire précise que les services techniques remplissement la cuve à eau pour les chevaux qui pâturent dans le terrain communal. Il convient de fixer le prix du m3 d'eau.

Madame la Maire précise que le prix du m3 d'eau assainie hors abonnement sur la commune est de 4.81 € TTC

Le conseil municipal FIXE à 4.81 € TTC le prix du m3 d'eau pour les chevaux (distribution + organismes publics).

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Christelle EON

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMÉRIN
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 16 octobre 2026.
Affiché le 16 octobre 2026